

Séance du Grand Conseil

Mardi 14 septembre 2010

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupe thématique de liaison avec les communautés religieuses à 12h15

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications			
	2.	Dépôts Interpellations: Philippe Ducommun; Jérôme Christen et consorts; Jacques Nicolet; Pierre-Yves Rapaz. Postulat: Jacques Nicolet et consorts. Résolution: Cesla Amarelle et consorts. Pétition: pour l'abolition des forfaits fiscaux.			
TRAITE	3.	(10_HQU_SEP) Heure des questions du mois de septembre 2010, à 14 heures			

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	4.	<p>(208) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pierre-André Pidoux demandant au Conseil d'Etat l'élaboration d'une véritable loi-cadre cantonale vaudoise sur l'agriculture, définissant son rôle, ses buts et ses fonctions <p>et sur les postulats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bernard Martin concernant l'agriculture et le climat - Bernard Borel et consorts pour la création d'un fond de démarrage pour les projets d'agriculture contractuelle de proximité <p>et Réponses du Conseil d'Etat au Grand Conseil aux résolutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Michèle Gay Valotton sur la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michèle Gay Valotton sur la fermeture de l'école de fromagerie de Moudon et sur la privatisation de son unité de production - Jacques Chollet et consorts demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du Conseil Fédéral afin que conformément à l'art. 182 de la loi sur l'agriculture, un service de répression des fraudes soit rapidement mis en place <p>et à l'interpellation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Philippe Jobin concernant la compétitivité de l'arboriculture vaudoise sur le plan national et international <p>Les conclusions du rapport de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Pierre-André Pidoux sont adoptées avec un certain nombre d'abstentions (acceptation du rapport).</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sur les rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats Bernard Martin et Bernard Borel sont également adoptées, à l'unanimité (acceptation des deux rapports). Enfin, la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Jobin est traitée.</p>	DEC.	Fardel C.A.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	5.	<p>(295) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à vendre, dans le cadre de l'assainissement du parc immobilier de l'Etat de Vaud, le bien-fonds portant le numéro de parcelle 10'253 du cadastre de la Commune de Lausanne, comprenant l'immeuble du "Lausanne-Moudon", pour un montant de CHF 3'000'000.- (Suite des débats)(1er débat)</p> <p>(suite du 1er débat) : entrée en matière sur le projet de décret est acceptée par 58 oui, 24 non et 15 abstentions. Art. 1 accepté à une très nette majorité. Art. 2 accepté avec quelques avis contraires et abstentions. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est refusée par 50 non, 55 oui et 5 abstentions (majorité des deux tiers requise).</p>	DINF.	Mercier P.A.	
OA	6.	<p>(298) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit de CHF 24'906'000 destiné à financer la mise en oeuvre du nouveau système d'information financier de l'Etat de Vaud (SIF)(2ème débat) (Majorité absolue des membres du Grand Conseil requise)</p> <p>(2ème débat) : art. 1 accepté sans discussion à l'unanimité. Art. 2 accepté sans discussion à l'unanimité. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 105 oui et 2 abstentions.</p>	DFIRE.	Ansermet J.	
OA	7.	<p>(284) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Xavier Koeb - Non à l'exclusion numérique, si on ne sait pas brancher un ordinateur</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission sont adoptées par 97 oui et 3 abstentions (acceptation du rapport).</p>	DINF	Ansermet J.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	8.	(327) Exposé des motifs et projets de lois (EMPD N° 1 du projet de budget 2011) - sur l'impôt 2011 - modifiant la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) (1er débat) (1er débat) : entrée en matière sur le projet de loi sur l'impôt 2011 est acceptée par 125 oui et 4 abstentions. Le débat est renvoyé à une prochaine séance.	DFIRE.	Grognuz F. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité), Rau M. (Minorité)	21/09/2010
RENV-T	9.	(10_INT_420) Interpellation Nicolas Rochat et consorts - Transferts des réserves excédentaires des caisses maladie : quelle SUPRASolidarité en faveur des assuré-e-s vaudois-e-s ? (Souhaite développer)	DSAS		21/09/2010
RENV-T	10.	(10_MOT_112) Motion Frédéric Haenni et consorts demandant l'harmonisation de la loi vaudoise sur la fumée avec les pratiques des autres cantons romands permettant aux casinos les mêmes aménagements pragmatiques que ceux consentis dans les cantons de Fribourg, Jura, Genève, Valais ainsi que dans celui de Berne (Ne souhaite pas développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)	DSAS, DEC		21/09/2010
RENV-T	11.	(10_MOT_113) Motion Grégoire Junod et consorts pour une loi sur les projets d'agglomération et la constitution d'un fonds cantonal d'investissement (Ne souhaite pas développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)	DFIRE, DEC, DINF		21/09/2010
RENV-T	12.	(10_POS_206) Postulat Michel Miéville et consorts intitulé rendre les parents négligents aussi responsables (Souhaite développer et demande le renvoi au CE avec plus de 20 signatures)	DFJC		21/09/2010
RENV-T	13.	(270) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures du Canton de Vaud 2008-2009	DFIRE	Wehrli L.	21/09/2010

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	14.	(299) Exposé des motifs et projet de : - loi modifiant la loi du 8 mai 2007 sur le Grand Conseil - décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier la Convention relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger (Convention sur la participation des parlements, CoParl)(1er débat)	DFIRE.	Wehrli L.	21/09/2010
RENV-T	15.	(10_POS_174) Postulat François Cherix et consorts concernant la définition d'une stratégie vaudoise en matière de politique européenne	DFIRE	Wehrli L.	21/09/2010
RENV-T	16.	(10_INT_331) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alessandra Silauri et consort intitulée Bilan et avenir, pour le canton, des relations bilatérales avec l'UE	DFIRE.		21/09/2010

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :